



INSTITUT
FRANÇAIS
DE L'ÉDUCATION

Appel à projet LéA

2020

Lieux d'éducation Associés



Le réseau et le dispositif des LéA

Le [dispositif des Lieux d'éducation associés \(LéA\)](#) est soutenu depuis son lancement en 2011 par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (MENJ) par l'intermédiaire de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et de son bureau de l'innovation pédagogique (BIP), ainsi que par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) depuis 2016. La direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP) a rejoint le réseau en 2018.

Les politiques institutionnelles sont prises en compte dans les problématiques, les expérimentations et recherches conduites au sein des LéA, qui s'appuient sur des équipes pluridisciplinaires. Cette pluridisciplinarité peut concerner les disciplines d'apprentissage, mais aussi les disciplines d'appartenance des chercheurs associés au projet : sciences de l'éducation, didactique, sociologie de l'éducation, sciences cognitives, philosophie de l'éducation...

Les LéA articulent quatre entités : des lieux d'éducation porteurs d'un questionnement, des unités de recherche, des structures de formation, et les institutions dont ils dépendent. Ils visent des recherches orientées vers le développement de ressources, pris dans un sens large, comme par exemple l'élaboration d'ingénieries didactiques. Les recherches menées dans les LéA ont une visée praxéologique affirmée d'étude des actions des professionnels de l'éducation, et des processus d'apprentissage et de formation. Ces recherches contribuent à construire des éléments de réponse, à les analyser et à produire des résultats scientifiques nouveaux qui sont diffusés au sein du système éducatif et dans la communauté scientifique. La question de la décontextualisation des solutions et résultats pour produire des ressources utilisables pour l'enseignement et/ou la formation au-delà de l'équipe du LéA doit ainsi être travaillée au sein de chaque projet. La dimension collaborative, entre tous les acteurs du LéA, est un élément essentiel dans la réalisation du projet. Cette dimension peut éventuellement être un questionnement travaillé dans le LéA.

Les LéA associent pour trois ans chercheurs et acteurs de terrain. Les problématiques de recherche se construisent collectivement à partir de questionnements issus des lieux d'éducation. Les LéA peuvent être des établissements scolaires, mais aussi des réseaux d'établissements, des bassins de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des centres sociaux, des associations, ou tout autre lieu portant un enjeu d'éducation (établissement hospitalier, pénitentiaire...). Dans chaque lieu sont nécessairement informés l'équipe de direction et les représentants des administrations publiques déconcentrées, rectorats, direction des services départementaux de l'éducation nationale, CARDIE (Cellule académique recherche développement innovation expérimentation), en lien avec les administrations centrales ou les collectivités territoriales qui soutiennent le projet.

Les LéA bénéficient d'un dispositif d'accompagnement et de soutien de leurs travaux par les personnels de l'IFÉ en lien avec les acteurs institutionnels au niveau national (MENJ, MAA, MESRI associé) ou académique (rectorats, CARDIE, DASEN ou DAASEN, corps d'inspection...). Pour cela, l'IFÉ met à leur disposition un environnement numérique (site, partage de documents, blog...) et organise des rencontres nationales et internationales à l'échelle du réseau.

Parmi l'ensemble des acteurs impliqués dans un LéA, le correspondant IFÉ assure le lien avec les équipes de recherche, et le correspondant LéA assure le lien avec les différents acteurs du lieu.

Appel à projets

Le réseau des LéA se renouvelle en partie chaque année par l'entrée de nouveaux projets portés conjointement par des acteurs éducatifs et des acteurs de la recherche soutenus par un laboratoire, qui se portent candidats. Les actions de recherche des LéA qui seront retenues dans le cadre de cet appel s'engagent de septembre 2020 à août 2023. Elles pourront éventuellement bénéficier d'un renouvellement en déposant un nouveau dossier de candidature.

Pour plus d'information, consulter les espaces en ligne dédiés aux LéA : [le site Internet des LéA](#) et [le blog collaboratif des LéA](#).

Télécharger [le dossier de candidature](#). : <http://ife.ens-lyon.fr/lea/le-reseau/devenir-un-lea>

Le dossier de candidature complet devra parvenir à l'IFÉ (lea.ife@ens-lyon.fr) avant le 28 février 2020 en format WORD et PDF. Il sera examiné par une commission de validation associant l'IFÉ-ENS de Lyon, la direction générale de l'enseignement scolaire, la direction de l'enseignement agricole, et leurs partenaires (laboratoires de recherche, instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation). Le dossier de candidature permet à l'équipe porteuse d'un projet de LéA de le discuter et de mieux l'ajuster aux attentes du dispositif.

Les critères d'évaluation des dossiers porteront sur :

- la qualité scientifique du projet;
- la pertinence et les apports pour l'établissement et le système éducatif;
- les modalités de collaboration.

Ces critères sont détaillés dans le dossier candidature.

Dans le cas d'un renouvellement, les critères concerneront l'apport du LéA pour le réseau national des LéA notamment en termes de travail sur les méthodologies et la diffusion des pratiques d'éducation, de recherche et de formation.

Seront également considérés les liens potentiels des projets de LéA avec les trois projets prioritaires de recherche et de formation (PPRF) de l'IFÉ qui sont : Professions éducatives et territoires (PPRF1), Enseigner dans le supérieur (PPRF2) et Apprentissages et didactiques (PPRF3).

Cette année, neuf domaines ont été définis pour cet appel à projet. Ils sont détaillés ci-dessous. Les projets de LéA dont les problématiques s'insèrent dans ces domaines seront privilégiés.

1. Les espaces-temps d'apprentissage pour une école inclusive

La question des espaces-temps pour apprendre et faire apprendre prend aujourd'hui des formes multiples : physiques, virtuelles, individuelles, collectives, au sein de la classe, dans et hors l'espace scolaire ou universitaire. Cette question touche l'élève ou l'étudiant, mais également les enseignants, les parents, les éducateurs. Comment penser ces espaces-temps pour prendre en compte les besoins de chacun des acteurs et faire vivre ainsi une

école plus inclusive au service des apprentissages ? Dans cette perspective, comment les postures des élèves, des étudiants et des différents acteurs éducatifs sont-elles modifiées ? Comment ces espaces-temps interrogent-ils le travail collectif entre les acteurs éducatifs, entre les élèves ? Comment interrogent-ils les relations entre les disciplines ? Comment les institutions, les dispositifs, les métiers sont-ils questionnés par les aménagements nécessaires des lieux et temps scolaires ?

2. Cultures numériques - Développement de compétences numériques critiques

Le numérique tient une place importante à l'école et hors l'école, à l'université, dans les disciplines "classiques", comme dans l'éducation aux médias et à l'information, qui se développe de façon transversale et à l'intérieur de chaque discipline. Il représente à la fois un objet et un moyen d'apprentissage. Quelle distance critique est-il possible de construire avec les écrans, leurs contenus et les formes d'activités qu'ils proposent ? Comment apprendre à chercher l'information et à questionner son origine et sa pertinence ? Comment apprendre à combiner de façon créative une variété d'outils, numériques ou non, au service de la résolution de problèmes et des apprentissages, simples ou complexes ? Comment apprendre à programmer pour construire des solutions adaptées à des besoins identifiés ? Comment faire du numérique un espace d'activités au service d'un projet collectif dans une dimension éthique et déontologique ? Comment aborder ces différentes dimensions du numérique, de la maternelle au supérieur, au sein des établissements scolaires, comme à leurs frontières avec la société ?

3. Les langages

Les programmes de l'école et du collège font de la notion de *maîtrise de la langue / du langage / des langages* un objet d'enseignement en tant qu'instrument de travail pour tous les acteurs, et un outil pour tous les apprentissages. La maîtrise de la langue (maternelle, de scolarisation...), et d'une langue vivante, ainsi que la découverte d'autres langues, ou encore la maîtrise des langages à l'écrit comme à l'oral, font partie des fondamentaux de l'école. Les recherches internationales dans ce champ emploient les termes anglais de *literacy* ou *multiliteracy* pour recouvrir des littératies verbales, visuelles, numériques, instrumentales, etc., en jeu hors de l'école dans les apprentissages informels, et dans les parcours de réussite sociale. En particulier le développement des compétences orales apparaît comme déterminant de la maternelle au supérieur. Quelles démarches pour développer cette compétence transversale, en lien avec les problématiques éducatives, la socialisation, ou encore les inégalités scolaires à tout niveau d'enseignement ?

4. Travail collectif au sein d'une communauté éducative

Le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation insiste sur la nécessité de favoriser le développement de travaux collectifs, ainsi que la coopération entre acteurs dans les communautés éducatives. Le travail en équipe dans les établissements scolaires se déploie à différentes échelles : celle de la classe, des établissements, des partenaires en particulier dans le cadre des campus des métiers et des qualifications. Les conditions selon lesquelles peuvent être mises en place de telles préconisations, dans la perspective d'assurer un développement professionnel des différents acteurs impliqués, ne s'improvisent pas. Les LéA se fondent sur des processus de collaboration entre praticiens et chercheurs et permettent de développer des interactions au sein d'équipes pluri-

catégorielles, de contribuer au développement d'établissement-formateur. Comment ces interactions participent-elles au développement d'un *territoire apprenant* et influent-elles sur le travail collectif des pairs, sur leur développement professionnel ? Comment l'engagement dans la collaboration de différents acteurs au sein d'un *territoire apprenant* peut-il avoir des effets sur les apprentissages des élèves ? Quelles formes et structures peut prendre un travail collectif au sein d'une communauté éducative ? Quelles évolutions des formes et des structures du travail collectif au sein de la communauté éducative ?

5. Continuités des apprentissages dès la maternelle et jusqu'à l'enseignement supérieur

Le système éducatif s'organise en niveaux, cycles, filières, au travers desquels les élèves poursuivent différents cursus et construisent/vivent différents curricula. Quelles complémentarités et continuités dans les apprentissages entre les différentes étapes de l'expérience scolaire ? Comment gérer les transitions ? Quelle réalité des continuités au niveau des apprentissages, au niveau des parcours personnel et professionnel ? Qu'est-ce que la prise en compte de ces continuités change dans le suivi des élèves et des étudiants, dans le travail des professeurs ? Comment développer les relations entre acteurs, du primaire au secondaire, du secondaire au supérieur et entre les voies générales et professionnelles ? Quel(s) accompagnement(s) pour les élèves aux différentes étapes-charnières ? Quels outils, dispositifs, et modalités d'accompagnement des élèves dans la construction de leur parcours d'orientation ? Quels nouveaux rôles pour les acteurs concernés, quelles évolutions des professionnalités ?

6. Territoires et inégalités

La territorialisation a des effets sur les organisations éducatives et sur le travail des acteurs et pose des questions d'équité de traitement entre les différents territoires, urbains et ruraux, métropolitains et ultramarins, et au sein même de ces territoires. Elle questionne les rapports à l'école et aux savoirs, les difficultés scolaires, l'organisation scolaire, l'accès aux équipements culturels et numériques, la configuration des infrastructures, l'isolement des écoles et des enseignants, l'accès à la formation des enseignants et la gestion des ressources humaines, le choix des enseignements, l'accueil des élèves et les internats,... En quoi les spécificités de la ruralité sont-elles des difficultés, des atouts ? Comment construire des solutions, avec quels acteurs et quels partenaires ? Quelles mises en réseau entre établissements de territoires distants, entre équipes enseignantes ? Quelles appropriations de leurs territoires par les élèves, les enseignants ? Quel investissement de l'école par les acteurs du territoire ? Quels développements professionnels associés ? Quels apports pour d'autres territoires ?

7. Stratégies éducatives pour la construction individuelle et collective de la citoyenneté

Entreprendre dès l'école, l'apprentissage d'une culture et d'une pratique citoyenne suppose que l'on intègre le partage de valeurs, le développement de l'esprit critique, l'éducation à l'empathie et l'engagement. Cela exige de construire des projets collectifs cohérents et convergents, en lien avec les apprentissages disciplinaires, portés par tous les acteurs, où se tissent pratiques éducatives et pratiques pédagogiques. En quoi l'école est-elle un lieu d'apprentissage de la démocratie ? Comment faire vivre dans le quotidien de l'école et de la

classe les liens d'interdépendance entre les enseignements et la citoyenneté ? Comment intégrer ces questionnements au parcours citoyen ?

8. Évolutions curriculaires : comment les acteurs s'en emparent-ils ?

Les évolutions des disciplines académiques, les redéfinitions des politiques éducatives et des programmes et les enjeux sociétaux impliquent des adaptations des acteurs et des organisations du champ éducatif. Ces phénomènes sont perceptibles dans des prescriptions : promotion des « éducations à... », notion de « parcours », partenariats, réformes des lycées, prise en compte de la transition écologique, etc. Ces évolutions remettent en cause les répartitions disciplinaires traditionnelles (compétences culturelles et sociales, éducation artistique et culturelle, culture scientifique, éducation aux médias, au numérique, nouvelles littératies,...), mais aussi les cloisonnements longitudinaux, par de nouvelles formes de travail pluriannuelles. En outre, ces évolutions tentent de franchir les cloisonnements institutionnels en favorisant la logique des partenariats éducatifs avec des musées, lieux patrimoniaux, centres culturels, associations et espaces périscolaires... Comment ces nouveaux contenus, ces nouveaux espaces, et les pratiques éducatives nouvelles qui s'y développent peuvent-elles contribuer à la réussite scolaire et personnelle de tous les élèves ? Comment les nouveaux réseaux d'acteurs s'approprient-ils ces évolutions ?

9. L'école maternelle : caractéristiques et spécificités

L'accueil et l'éducation des enfants d'âge pré-élémentaire, le modèle ainsi que le fonctionnement de l'école maternelle sont depuis de nombreuses années déjà une préoccupation centrale pour la France. Les textes officiels soulignent l'importance de créer dans l'école maternelle un espace sécurisant dans lequel se développe le plaisir d'être ensemble, mais qui permet aussi de lutter contre les inégalités. L'école maternelle vise à renforcer les apprentissages fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui), à développer un apprentissage structuré de l'oral, à favoriser l'apprentissage précoce des langues vivantes, à réaliser un meilleur accueil du handicap, et à favoriser la culture du respect d'autrui et l'éducation artistique et culturelle. Comment atteindre ces objectifs ? Dans ce contexte et dans le nouveau cadre de l'instruction obligatoire à partir de 3 ans, quelles évolutions seraient nécessaires dans l'organisation et la forme scolaire pour lutter plus efficacement contre les inégalités, dont on sait qu'elles se forment très tôt ? Comment favoriser les apprentissages précoces, quels apports des sciences cognitives ? Quelles modalités de travail PE/ATSEM ? Quels effets d'une scolarisation obligatoire à 3 ans sur les inégalités scolaires ?